



Infirmiers de rue - ASBL
Straatverplegers - VZW

Check-list entrée en logement

Il s'agit d'une liste des différentes étapes préalables à l'entrée en logement et nécessaires au maintien en logement.

Check-list emménagement - Patient suivi en rue

	<u>Check ?</u>
Réunion de concertation (Rue/logement)	
Prise d'infos sur logement et les visites + informer le logisticien pour meubler.	
Planifier une visite du logement	
Visite logement	
Ouvrir une farde terrain logement	
Aménager le logement	
Constitution de la garantie locative	
Prévoir un 1er mois de loyer disponible	
Planifier une rencontre "Equipe mixte" (rue - logement) – passation d'informations.	
Signature de la convention IDR	
Planifier la signature du bail et l'état des lieux d'entrée	
Signature du bail	
Faire l'état des lieux d'entrée + emménagement	
Prévoir un cadre photo pour déco	
Désigner une personne informateur	
Changer le statut sur Metis -> logement	
Ajouter le nom du patient aux outils de planification	
Ouvrir les compteurs (Eau, gaz et électricité)	
Changement de CPAS (SI RIS et si changement de commune)	
Changement d'adresse	
Réunion passage d'infos infis et As (Rue/lgt)	
Demander une prime d'installation ou une allocations de relogement.	
Demandes diverses au CPAS (CM - paiement loyer ...)	
Prévenir réseau de l'entrée en logement	
Fournir des documents à l'ASIS	
Prévoir double des clés	
Prévoir ligne téléphonique si nécessaire	

Infirmiers de rue asbl - Straatverplegers vzw

Rue de la Caserne - Kazernestraat 80/4 - 1000 Bruxelles

T: 02/265.33.00 - 0477/483.150 F: 02/502.67.04 - info@idr-sv.org

IBAN : BE91 0014 6955 7676 BIC : GEBABEBB Attestation fiscale pour tout don de minimum 40€

Inscrivez votre e-mail en communication si vous souhaitez recevoir votre attestation fiscale par voie électronique

www.infirmiersderue.org - www.straatverplegers.org



Infirmiers de rue - ASBL
Straatverplegers - VZW

Check-list emménagement – Patient inconnus de l'Equipe rue	
	<u>Check ?</u>
Réunion de concertation (Rue/logement)	
Prise d'infos sur logement et les visites + informer le logisticien pour meubler. .	
Planifier une visite du logement	
Visite logement	
Ouvrir une farde terrain logement	
Aménagement le logement	
Constitution de la garantie locative	
Prévoir un 1er mois de loyer disponible	
Signature de convention IDR	
Planifier la signature du bail et l'état des lieux d'entrée	
Faire l'état des lieux d'entrée + emménagement	
Designner une personne informateur	
Prévoir un cadre photo pour déco	
Ajouter le nom du patient aux outils de planification	
Ouvrir les compteurs (Eau, gaz et électricité)	
Changement de CPAS (SI RIS et si changement de commune)	
Changement d'adresse	
Demander une prime d'installation ou une allocations de relogement.	
Demandes diverses au CPAS(CM - paiement loyer ...)	
Prévenir réseau de l'entrée en logement	
Fournir des documents à l' AIS	
Prévoir double des clés	
Prévoir ligne téléphonique si nécessaire	

Infirmiers de rue asbl - Straatverplegers vzw

Rue de la Caserne - Kazernestraat 80/4 - 1000 Bruxelles

T: 02/265.33.00 - 0477/483.150 F: 02/502.67.04 - info@idr-sv.org

IBAN : BE91 0014 6955 7676 BIC : GEBABEBB Attestation fiscale pour tout don de minimum 40€

Inscrivez votre e-mail en communication si vous souhaitez recevoir votre attestation fiscale par voie électronique

www.infirmiersderue.org - www.straatverplegers.org



Infirmiers de rue - ASBL
Straatverplegers - VZW

Check-list - Déménagement

	Check ?
Réunion de concertation (Rue/logement)	
Prise d'infos sur logement et les visites + informer le logisticien pour meubler.	
Planifier une visite du logement	
Visite logement	
Constitution de la garantie locative	
Prévoir un 1er mois de loyer disponible	
Planifier la signature du bail et l'état des lieux d'entrée	
Planifier l'état des lieux de sortie (Le Jour même ou lendemain de l'entrée)	
Organiser le déménagement	
Signature du bail	
Etat des lieux d'entrée	
Déménagement	
Etat des lieux de sortie	
Ouvrir les compteurs (Eau, gaz et électricité)	
Changement de CPAS (SI RIS et si changement de commune)	
Changement d'adresse	
Demande diverses (CM - paiement loyer ...)	
Fournir des documents à l'AIS	
Prévoir un double des clés	
Prévoir ligne téléphonique si nécessaire	

Infirmiers de rue asbl - Straatverplegers vzw

Rue de la Caserne - Kazernestraat 80/4 - 1000 Bruxelles

T: 02/265.33.00 - 0477/483.150 F: 02/502.67.04 - info@idr-sv.org

IBAN : BE91 0014 6955 7676 BIC : GEBABEBB Attestation fiscale pour tout don de minimum 40€

Inscrivez votre e-mail en communication si vous souhaitez recevoir votre attestation fiscale par voie électronique

www.infirmiersderue.org - www.straatverplegers.org